



Sûreté 11.2.3.9 + TCA

Durée: 3 h 30 de formation hors test



- Connaître les actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, les attentats terroristes et les menaces actuelles
- Connaître les prescriptions légales applicables
- Connaître les objectifs et l'organisation de la sûreté de l'aviation.
- Connaître les procédures de contrôle des personnes et les circonstances dans lesquelles les personnes doivent être signalées ou invitées à justifier de leur identité
- Connaître les procédures de notification
- Être apte à identifier les articles prohibés
- Être apte à réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés
- Connaître les moyens de dissimulation d'articles prohibés
- Connaître les exigences de protection pour le fret et le courrier
- Connaître les exigences applicables au transport du fret et du courrier
- Comprendre la configuration du poste d'inspection/filtrage et du processus d'inspection/filtrage
- Connaitre les procédures de contrôle d'accès et des procédures d'inspection/filtrage correspondantes
- Connaitre les cartes d'identification utilisées
- Être apte à réagir de manière appropriée face à des incidents liés à la sureté
- Connaitre les éléments contribuant à la mise en place d'une culture sureté
- Connaitre le processus de radicalisation et de menace interne

Public - pédagogie

Public : Toute personne effectuant des contrôles de sûreté sur le fret et les envois postaux, autre que l'inspection filtrage ou qui ont accès à dufret aérien identifiable.

Agents de chargement fret et courrier, Agents de magasin de fret et de courrier.

Prérequis : Bonne maîtrise du français parlé et écrit

Pédagogie:

Alternance de théorie et échanges pédagogique

Modalité d'évaluation : Test d'évaluation des acquis avec remise d'une attestation.

Programme de formation

- Historique de la sûreté de l'aviation
- Prescriptions légales
- Objectifs et organisation de la sûreté
- Procédures de contrôle des personnes
- Procédure de notifications
- Identification articles prohibés
- Réaction en cas de détection d'articles Prohibés
- Technique de dissimulation
- Protection du fret
- Transport du fret
- Configuration PIF
- Processus d'I/F
- Cartes d'identification aéroportuaire
- Culture sureté
- Menace interne

Version du 20/06/2024

A012Z00039